

Eh bien, en fait il n'y a aucun rapport entre les deux. Vous vous souvenez bien qu'ils voulaient des contrôles des prix et des salaires obligatoires et ayant force de loi, qu'ils voulaient faire passer une loi qui aurait gelé tout et contrôlé tout. Nous avons adopté une politique radicalement opposée à celle-là.

C'était en mai 1975, il y a seulement cinq ou six mois. Le premier ministre aurait pu préciser que les libéraux avaient effectivement agi de façon radicalement opposée, gaspillant ainsi les onze mois écoulés depuis que lui-même avait soutiré aux Canadiens un nouveau mandat. Le 8 juin 1974, il parla de supercherie à propos de cette politique de contrôle des prix et des revenus prônée par les conservateurs. Dans un discours prononcé à Oakville, Ontario, il dénigra ce qu'il appelait une politique de contrôle des prix et des salaires, ajoutant: «Pourquoi Davis ne contrôle-t-il pas le prix des maisons?», loin de se douter qu'à peine un an plus tard il décréterait sa propre politique de contrôles des prix et des salaires, et loin de prévoir que le contrôle du prix des logements n'en serait pas l'un des points forts. «On me dit, ajoutait-il, que les chefs syndicaux n'admettront pas le contrôle des prix et des salaires». Il y mettait tant de conviction qu'il en est peut-être arrivé à le croire lui-même. Et il précisait alors qu'il était facile de reclassifier les cadres, pour tourner la réglementation et leur accorder des augmentations de traitement.

Le 3 juillet 1974, moins d'une semaine avant les élections, le premier ministre s'en prenait à Vancouver au programme de contrôle prôné par mon parti. L'alimentation serait exclue, ricanait-il, les importations seraient exclues, le logement aussi. Cela devait déjà sembler cynique et grinçant, car une auditrice lui lança: Vous aussi! Malheureusement, il n'a pas été exclu, puisqu'il est toujours là. Le premier ministre n'a pas manqué d'arguments pour fustiger le contrôle des prix et des salaires. Outre les difficultés déjà mentionnées, il a parlé des piètres résultats donnés par les mesures de contrôle, pendant la Seconde Guerre mondiale, mesures dont il disait:

... même pour faire face à une situation d'urgence nationale... on confiait à des milliers de bureaucrates le soin de prendre les décisions économiques de millions de Canadiens... le marché noir et les poursuites judiciaires qu'il a provoquées... les grèves illégales et l'intervention de l'État dans les plus modestes activités économiques.

Et le premier ministre de reprendre ces sophismes à tous les tournants de la vie politique, jusqu'au 23 mai 1975. Mais l'argument le plus fort invoqué par le premier ministre contre des mesures de contrôle, et le seul sans doute sur lequel il compte encore, c'est que l'inflation canadienne était une inflation bénigne, et non pas cette inflation maligne qui ravageait simultanément les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et des douzaines d'autres pays. A ce qu'on disait dans le numéro du 13 juin 1974 de *la Presse*, il croyait alors et il affirme toujours croire qu'au Canada...

[Français]

... la hausse est attribuable en partie au relèvement des prix des produits importés, et en partie à la croissance du prix des produits alimentaires, à cause de la très forte demande. L'inflation est un problème mondial et le sort du Canada est meilleur que celui réservé à d'autres pays, comme l'Angleterre ou les États-Unis.

[Traduction]

Évidemment, ce n'est plus le cas, même s'il n'y a probablement pas un seul économiste au Canada qui puisse dire de quelle façon les changements internationaux ont pu soudainement modifier la situation. Comme l'a dit le premier ministre, qui a l'art de dire la bonne chose au mauvais moment, nous ne devons pas être obsédés par l'idée de

Loi anti-inflation

l'inflation. Le premier ministre ne se laisse pas facilement obséder, sauf peut-être par l'idée de garder le pouvoir. C'est probablement pourquoi, lorsqu'il s'est rendu compte qu'il devait imposer une réglementation des prix et des salaires, il a décidé de faire parler ce perroquet intelligent qu'on appelait jadis le ministre des Finances, à qui il avait montré à débiter des arguments trompeurs pour s'opposer à cette réglementation. On s'en rappellera, c'est l'ancien ministre des Finances qui avait déclaré:

Ce problème est d'origine mondiale et la poussée inflationniste provient surtout de la hausse abrupte des prix des denrées agricoles et industrielles qu'a entraînée une reprise économique sans précédent dans tous les pays industriels à une époque où un certain nombre de ces denrées étaient déjà rares.

Je ne sais trop ce que cela signifie, mais c'est ce que le ministre des Finances avait dit à l'époque pour expliquer pourquoi une politique de réglementation des prix et des salaires n'aurait pas été efficace. Cependant, il est impossible de savoir si c'est le premier ministre qui ne pouvait subir son perroquet ou le perroquet qui ne pouvait digérer ce qu'il disait. Nous attendons toujours qu'il nous explique ce qui est arrivé au Canada et dans le monde pour que l'inflation ne soit plus un bienfait mais un fléau. Est-ce que le premier ministre, l'ancien ministre des Finances ou même le ministre actuel des Finances (M. Macdonald) nous le diront, car je n'ai pu comprendre pourquoi le gouvernement n'a pas décidé de contrôler les prix et les revenus l'an dernier, et il m'est assez difficile de comprendre pourquoi le gouvernement paraît maintenant avoir changé d'avis.

• (1600)

Peut-être ne suis-je pas tout à fait franc lorsque je dis que je ne comprends pas. Car je crois savoir ce qui a changé. Les vents des réalités politiques ont changé. La majorité des citoyens Canadiens était opposée à un contrôle des prix et des revenus, car ils ne disposaient pas d'un tableau exact de l'économie pour fonder leurs jugements, de sorte que le parti au pouvoir a remporté la victoire électorale dans un climat de totale quiétude. Mais voilà que le gouvernement sent maintenant souffler le vent glacial du malaise public, et comme ce ne sont pas les principes qui l'étouffent, il change d'orientation au gré du vent comme les herbes aériennes des Prairies. En fait, on pourrait accoler au gouvernement actuel l'épithète de coulant. Ses politiques ressemblent aux pissenlits parvenus à maturité; elles s'effeuillent au moindre vent.

La situation économique n'est pas différente de ce qu'elle était il y a un an. Tout au plus les choses se sont un peu améliorées. J'ai ici quelques statistiques publiées par Information Canada qui les a obtenues de Statistique Canada, et elles indiquent qu'en juin 1974, l'indice des prix à la consommation non corrigé des variations saisonnières, avait augmenté de 1.3. En septembre 1975, il y a un mois à peine, le dernier mois pour lequel nous ayons des chiffres, l'indice a augmenté de 0.2, soit un peu moins qu'il y a un an alors que nous proposons des contrôles. Quant au taux de variation annuelle de l'indice des prix à la consommation corrigé des variations saisonnières, en juin 1974, il était de 14.3. En septembre 1975, dernier mois pour lequel nous disposons des chiffres, le taux s'établissait à 10.2 soit sensiblement mieux qu'il y a un an et demi.

Je me demande pourquoi on dit que la situation empire à ce point alors que d'après les chiffres, elle s'améliore. Si l'on examine l'indice des prix à la consommation non ajusté pour l'ensemble du Canada, la moyenne de 1974 était de 11.4 alors que pour 1975 elle est de 10.6. On en arrive donc à se demander très sérieusement jusqu'à quel